

ÉTÉ 2020

MA RÉGION EST LÀ!

Magazine de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

DOSSIER

PROTÉGER, INNOVER, MOBILISER

L'AVENIR DE TOUS,
LES SOLUTIONS DE CHACUN

AU PLUS PRÈS
DES TERRITOIRES

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



→ COUP DE CŒUR

Le développement de l'hydrogène constitue un enjeu primordial pour notre pays

car c'est un vecteur d'énergie qui peut être totalement vert. De surcroît, la production d'hydrogène doit donner lieu à la création d'une filière industrielle, à même de répondre aux enjeux de souveraineté économique que la crise sanitaire a mis en évidence.

À ce titre je salue la décision de la Commission européenne qui a donné le feu vert à la fusion entre Alstom et Bombardier. Cette fusion en fera le deuxième groupe ferroviaire mondial.

Dotée de beaucoup d'atouts face à ces enjeux, du fait de ses chercheurs qui ont été pionniers dans le Nord Franche-Comté, et de son tissu industriel, notre Région construit un plan stratégique pour le développement de cette technologie. Cette filière hydrogène sera vecteur de diversification et d'attractivité pour notre économie régionale. Les acteurs privés et publics, start-ups, PME, grands groupes, les enseignants et chercheurs, les collectivités jouent collectivement pour relever le défi, et je m'en réjouis.

La Région a tout à gagner à aller de l'avant sur cette question.



Marie-Guite Dufay
PRÉSIDENTE

Région Bourgogne-Franche-Comté



SOMMAIRE

>2-3 | **COUP DE CŒUR**

>5-20 | **DOSSIER**
MA RÉGION EN ACTIONS :
PROTÉGER, INNOVER,
MOBILISER

INTERVIEW >6-7 | ÉCONOMIE >8-11
 TOURISME >12 | ASSOCIATIONS >13
 NUMÉRIQUE >14-15 | MOBILITÉ >16
 FORMATION PROFESSIONNELLE >17
 SANTÉ >18 | AGRICULTURE >19
 REBONDIR >20

>21 | **EFFILOGIS**

>22-23 | **C'EST ACTÉ**

>24-25 | **EN TRANSITION**

>26-27 | **EXPRESSION**



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séphora Grisey

COORDINATION : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Edwige Prompt, Christophe Bidal,
Xavier Ducordeaux

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
Agence Dartagnan

PHOTO DE COUVERTURE : David Cesbron.
Merci à Célia et Christophe B.

PHOTOS : David Cesbron, Clément Barré,
Yves Petit, DR

IMPRESSION : Roto France

Magazine imprimé en France sur papier PEFC

**Direction de la communication
et des relations avec les citoyens**

4, square Castan - CS 51857

25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 61 61 20

www.bourgognefranche-comte.fr

**ABONNEZ-VOUS À
LA NEWSLETTER DE LA RÉGION !**

Vous souhaitez être informé
régulièrement des actions conduites
par la Région Bourgogne-Franche-Comté ?
Inscrivez-vous à notre newsletter et
vous recevrez ces informations
directement dans votre boîte mail !

Rendez-vous sur le site

www.bourgognefranche-comte.fr/newsletter

**AVEC MA RÉGION
JE RÉNOVE MA MAISON
JE GAGNE EN CONFORT
J'AGIS POUR LE CLIMAT**

**Ma Région
mes gestes qui comptent**

www.bourgognefranche-comte.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

MA RÉGION EN ACTIONS :

PROTÉGER, INNOVER, MOBILISER

DOSSIER SPÉCIAL COVID-19



Responsable du crunch lab de Belfort, Olivier Lamotte a mis au point un adaptateur à fixer sur des masques de plongée pour les transformer en équipements de protection.

Depuis le mois de mars, nos vies ont été bouleversées. En se propageant, en Bourgogne-Franche-Comté comme sur toute la planète, le coronavirus a endeuillé des familles, durement éprouvé notre système de santé, brutalement mis à l'arrêt l'économie, la culture, le sport... Pour faire face collectivement à cette crise, de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour, portées par des entreprises, des collectivités,

des associations ou des citoyens. Réactive quand il a fallu adopter des mesures d'urgence, la Région Bourgogne-Franche-Comté a pris toute sa part dans cette mobilisation. La collectivité a actionné l'ensemble des leviers dont elle dispose - notamment dans le domaine économique - et n'a pas hésité à intervenir au-delà de ses compétences traditionnelles. Alors que nous n'en avons pas encore terminé avec la pandémie et que les effets dramatiques de la crise économique se profilent, la Région continue plus que jamais à agir. Pour protéger les Bourguignons-Francs-Comtois, innover en faveur de l'emploi et mobiliser tous les acteurs du territoire.

“ORGANISER UNE RÉSISTANCE FORTE AUX RAVAGES ÉCONOMIQUES”

Crédit © Clément Barré

MESURES D'URGENCE, COORDINATION AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES, PLAN DE RELANCE, MOBILISATION CITOYENNE, RELOCALISATIONS... MARIE-GUITE DUFAY FAIT LE POINT SUR L'ACTION MENÉE PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CES DERNIERS MOIS ET TIRE LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE PROVOQUÉE PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19.

Marie-Guite Dufay,
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Comment avez-vous vécu cette crise ?

« Comme la plupart de nos concitoyens : en état de sidération. J'ai ressenti à la fois un mélange forcément de craintes pour mes proches et moi-même, d'interrogations sur le « comment » en est-on arrivé là, et d'immense reconnaissance pour nos soignants. Mais très vite s'est imposée la nécessité d'organiser, par nos politiques publiques, une résistance forte aux ravages économiques, ce qui m'a amenée à beaucoup consulter et travailler par visio. La rupture avec mes pratiques habituelles de déplacements longs et fréquents a été totale. »

d'autre part, pour mettre en place des dispositifs d'aides d'urgence pour venir en soutien des secteurs les plus fragilisés par l'épidémie. Nous avons ainsi débloqué 70 M€ dans des mesures immédiates, 27 M€ pour accompagner fortement les EPCL en direction de leurs entreprises. Au total, la Région a investi 100 M€ entre avril et juin. Notre Région est l'une de celles qui ont mobilisé les montants les plus importants par habitant. Nous sommes désormais au travail pour aborder la deuxième phase de la crise en élaborant un plan de relance à hauteur de 400 M€ pour relancer l'activité économique, et donc l'emploi. »

De quelle manière la Région Bourgogne-Franche-Comté est-elle intervenue, dans l'urgence, pour faire face à la crise sanitaire et à ses effets ?

« Dans des conditions très délicates, que chacun a pu mesurer pendant la période de confinement, les équipes de la Région se sont mobilisées, d'une part, pour assurer un plan de poursuite d'activité de la collectivité, et

Comment s'est organisée la coordination avec l'État et les collectivités locales ?

« J'ai toujours considéré que l'efficacité de l'action publique est servie par la coopération entre les acteurs, à commencer par l'État et la Région. Donc, dès la création par l'État d'un fonds de solidarité national pour les entreprises, nous y avons adhéré en

l'abondant de 16 M€. Et nous avons eu à cœur de nous coordonner très étroitement pour travailler avec les acteurs économiques et les partenaires sociaux.

Nous avons commandé par ailleurs plus de quatre millions de masques chirurgicaux, dont la distribution a été pour moitié confiée aux conseils départementaux pour les EHPAD et les services de soins à domicile. La Région a aussi permis aux plus petites communautés de communes d'accéder à un marché fiable de commande de masques de protection en tissu. Deux millions de masques ont ainsi été distribués aux habitants par les intercommunalités. La même démarche a été déployée sur le territoire grâce au réseau des chambres de commerce et d'industrie pour fournir les TPE-PME qui le souhaitent. »

Enfin, au terme d'une concertation avec toutes les communautés de communes, les communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropole, nous avons pu mettre en place un pacte en faveur de l'économie de proximité, avec le soutien de la banque des territoires, abondé à hauteur de 27 M€. »

Les difficultés rencontrées pendant cette crise appellent-elles, selon vous, une redéfinition du rôle des Régions ?

« Avant de parler de nouvel acte de décentralisation, il faut conforter l'existant : nos collectivités sortent exsangues de cette crise et avons demandé à l'État de garantir nos recettes qui sont en train de s'effondrer puisqu'une bonne partie de notre fiscalité est liée à l'activité économique. Il semble que nous ayons été entendus, l'État venant d'annoncer le déblocage de 600 millions pour soutenir les Régions. De même, la disparition de la part régionale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et son remplacement par une part de la TVA va dans le bon sens. »

Souhaitez-vous un nouvel acte de la décentralisation ?

« Il faut que l'État central s'appuie sur des échelons déconcentrés (que sont les préfets) qui aient un véritable pouvoir de décision leur permettant de tenir compte des réalités et spécificités locales. Aujourd'hui, tout vient du haut sans aucune différenciation d'un territoire à l'autre. Enfin, je pense qu'il faut donner plus de place aux élus locaux dans la gouvernance de notre système de santé. »

Un plan de relance de 400 millions sera soumis au vote de l'assemblée régionale début octobre. De quelles marges de manœuvre la Région dispose-t-elle pour éviter les destructions d'emplois et les faillites qui s'annoncent ?

« Les marges de manœuvre sont de deux natures: d'une part, la garantie des recettes régionales par l'État, afin de pouvoir contribuer efficacement au rebond de notre activité économique; d'autre part, ce sont les politiques publiques que nous avons construites depuis cinq ans, autour de trois priorités: l'emploi, la transition écologique et la fraternité. Le plan de relance va nous permettre de renforcer les moyens dévolus à ces politiques. »



“ L'ENJEU NUMÉRO UN EST DE COMBATTRE LA CRISE CLIMATIQUE ”

Cette crise a aussi fait naître un grand élan de solidarité au sein de la population. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comment le convertir en mobilisation citoyenne ?

« Partout, des initiatives solidaires ont vu le jour; partout, des femmes et des hommes se sont mobilisés pour soutenir les personnes en difficulté, pour fournir du matériel aux soignants, pour participer à la distribution des productions locales... De ce point de vue, la crise sanitaire a fait émerger des pratiques de consommation différentes, notamment en matière d'alimentation locale et la recherche de circuits courts et d'achats directs. Ces pratiques, vertueuses pour le consommateur comme pour nos agriculteurs, doivent nous inciter à renforcer nos efforts autour du « manger local ». C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons avec la profession agricole à la création d'une marque de distribution garantissant à la fois la proximité de provenance du produit acheté par le consommateur, et le juste prix payé au producteur. »

Selon vous, cette crise inédite permettra-t-elle l'avènement d'un monde d'après ? Et si oui, en quoi sera-t-il différent du monde d'avant ?

« Je pense que la crise que nous venons de connaître et dont les effets économiques et sociaux sont malheureusement devant nous, ne doit pas nous faire oublier que l'enjeu numéro un de notre société aujourd'hui est de combattre la crise climatique. En promouvant fortement de nouveaux modes de vie: consommation, déplacements, habitat, production, économie d'énergie, production d'énergie verte, etc. Aller dans ce sens peut nous permettre de développer des activités et donc de l'emploi, mais aussi d'être plus attentifs aux inégalités entre nos concitoyens. C'est pourquoi la transition écologique sera l'épine dorsale de notre relance. »

Aujourd'hui, la relocalisation est de plus en plus évoquée pour des productions stratégiques. La Région peut-elle être le creuset de ce mouvement ?

« Au-delà de cette idée de relocalisation, il faut penser aussi à la diversification et ce sujet est travaillé depuis un moment par la Région. L'accompagnement à l'innovation, c'est aussi accompagner les montées en compétence, et travailler le sujet de la sécurisation de l'emploi. Pour cela, il faut innover, comme nous l'avons fait en 2009 quand nous avons mis en place un système de sécurisation par la formation (dispositif « former plutôt que chômer ») que l'État a intégralement repris aujourd'hui. Par ailleurs, l'hydrogène représente un vecteur de diversification et de croissance pour notre industrie, sur lequel la Région travaille depuis longtemps. Nous avons été les premiers à travailler sur la pile à combustible, grâce à nos chercheurs, nous avons une longueur d'avance, et donc des développements se profilent. L'implantation du Core Center Hydrogen de Faurecia à Bavans près de Sochaux, ou l'organisation du salon Hydrogen Business For Climate à Belfort, en janvier prochain ne doivent rien au hasard. »





Photo Crédit © David Castron

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, PLUS DE 50 000 ENTREPRISES DE MOINS DE DIX SALARIÉS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE DU FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL FINANCÉ PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION, DONT BEAUCOUP DE PETITS COMMERÇANTS COMME DEMET ET ERKAN KAPUSUZ, QUI TIENNENT UN PRESSING À MONTBÉLIARD (25).

Erkan et Demet Kapusuz ont reçu 5 000 € d'aide au titre du Fonds de solidarité national.



Jean-Claude LAGRANGE

VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

« Dans le contexte que nous traversons, plus que jamais, la Région se mobilise pour soutenir l'économie. Après plusieurs dispositifs d'urgence qui ont permis de compenser la chute brutale de la trésorerie des entreprises, nous devons maintenant nous concentrer sur le redémarrage économique avec comme objectif prioritaire de préserver les emplois, les compétences, et d'accompagner au mieux les entrepreneurs dans les profondes mutations à venir. »

“ON A EU PEUR DE TOUT PERDRE”

Erkan Kapusuz est un jeune commerçant dynamique. Si les aléas de ces derniers mois n'ont pas entamé sa bonne humeur, il ne cache pas avoir eu très peur pour l'avenir de son commerce et de sa famille. Cet ancien salarié de PSA a repris en 2015 le pressing Aqua de Montbéliard, ce qui lui permettait de travailler avec son épouse Demet, couturière, et de passer plus de temps avec leurs trois enfants.

En plus du pressing écologique et de la couture, Erkan développe l'affaire en investissant dans une machine de nettoyage des tapis; il embauche même un salarié à mi-temps. Fin 2019, il décide de racheter le pressing du Château, une institution à Montbéliard depuis 1968 dont la propriétaire part en retraite. Il obtient un prêt bancaire et signe le compromis de vente. Et puis, le 17 mars, tout s'arrête. Du jour au lendemain.

La fabrication de masques pour se relancer

« On n'était pas bien du tout, témoigne le commerçant. On a eu peur de couler, de tout perdre ». Il sonne à toutes les portes, se démène pour obtenir des aides. Le pressing Aqua est éligible au Fonds de solidarité national (FSN) mis en place par l'État et les Régions. Il reçoit deux fois 1 500 €, au titre des pertes subies en mars et en avril. Il bénéficie aussi du volet 2 du FSN instruit par la Région Bourgogne-Franche-Comté et perçoit 2 000 € dès fin avril. « J'ai été très bien conseillé par la Région et Bpifrance. En revanche, je n'ai pas pu obtenir le prêt de 8 000 € dont j'avais besoin auprès des banques alors j'ai dû licencier mon employé », regrette Erkan Kapusuz.

Avec le déconfinement, les clients ne sont pas tout de suite revenus au pressing. Mais Demet et Erkan Kapusuz ont eu l'idée de fabriquer des masques en tissu qu'ils vendent à une commune de Côte-d'Or, au réseau de transports en commun de l'agglomération et à des commerçants. Ils en ont déjà écoulé près de 3000: « Cela nous a sauvés! ».

40,75 M€ D'AIDES D'URGENCE

40,75 M€ d'aides d'urgence mobilisées par la Région au profit de l'activité économique, dont:

16 M€ apportés au cofinancement du **Fonds de solidarité** national État /Région.

10 M€ d'aides **spécifiques** pour les secteurs les plus durement touchés (tourisme, événementiel, horticulture...).

8,2 M€ conservés dans la **trésorerie des entreprises**, via le report de 6 mois des avances remboursables gérées par la Région.

4,5 M€ pour financer les **prêts rebonds** de Bpifrance à destination des TPE/PME.

1,05 M€ pour soutenir l'**économie sociale et solidaire**, via le réabondement des outils de France Active.

LES CHIFFRES CLÉS



27 M€

sont réunis par la **Région**, les **intercommunalités** (communautés de communes, agglomérations, communautés urbaines, métropole) et la **Banque des territoires** dans un fonds régional afin d'**accompagner la reprise de l'économie de proximité**.

55 018 ENTREPRISES

55 018 entreprises aidées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Fonds de solidarité national, dont **57,6 % d'entreprises individuelles** pour un montant global de **157 M€***

Les trois secteurs d'activité les plus concernés :

- 1** Le commerce **29,30 M€**
- 2** L'hébergement et la restauration **24,30 M€**
- 3** La construction **19,80 M€**

*Au 15/07/2020. Données du Ministère de l'Économie





Régine ROY

La Communauté de communes du Sud Nivernais, que Régine Roy préside depuis 2018, a déjà consacré près d'1 million d'euros aux mesures liées à la crise de la Covid-19.



LES TERRITOIRES MOTEURS DE LA REPRISE

POUR PROTÉGER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, LA RÉGION A CONCLU UN PACTE AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS. CES DERNIÈRES, QUI CONNAISSENT LE MIEUX LES BESOINS DE LEUR TERRITOIRE, POURRONT VERSER DES AIDES DIRECTES AUX TRÈS PETITES ENTREPRISES. UNE OPPORTUNITÉ DONT S'EST SAISIE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS (58).

Comme tous les élus locaux, Régine Roy, présidente de la Communauté de communes du Sud Nivernais (20 communes autour de Decize, 22 390 habitants, dans la Nièvre) s'est demandé comment aider les entreprises de son territoire confrontées à la crise sanitaire. « Très vite, nous avons mis en place pour nos TPE un « drive » d'équipements de sécurité sanitaire: masques, gel hydro-alcoolique... Par ailleurs, nos équipes ont été très présentes au téléphone pour accompagner les entrepreneurs, les orienter vers les dispositifs d'aide d'urgence qui correspondaient à leur situation », souligne l'élue.

La Communauté de communes du Sud Nivernais a décidé de s'impliquer pleinement dans le pacte territorial proposé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Une démarche originale puisque les intercommunalités se

voient déléguer une partie de la compétence régionale en matière économique: elles participent, à hauteur de 2 euros par habitant, à la constitution de deux fonds permettant d'attribuer des avances remboursables et des aides directes aux TPE de moins de 10 salariés.

« Depuis 2016, nous n'avions plus le droit de verser des subventions aux entreprises sauf pour l'immobilier, rappelle Régine Roy. Avec ce pacte, la Région nous offre la possibilité d'accompagner directement l'investissement de nos entreprises ». Les critères d'éligibilité sont en cours d'élaboration. On peut cependant envisager que l'intercommunalité pourra aider un commerçant à acquérir un véhicule ou un restaurateur à aménager une terrasse plus grande. « On sait qu'il faudra au moins un ou deux ans pour retrouver une situation normale. Nous devons donc mener des actions de profondeur, sur la durée » indique la présidente.

En effet, le plus dur reste à venir: la crise économique et ses effets à court, moyen et long terme. « Les entreprises sont inquiètes, surtout pour la fin de l'année et le début de 2021. L'enjeu, c'est vraiment de relancer l'économie, la consommation, en les aidant à garder leur clientèle ». Pour ce faire, la Communauté de communes a maintenu l'ensemble des

chantiers de BTP qu'elle avait programmés. Elle a aussi financé la Chambre de métiers et de l'artisanat pour la réalisation d'actions de « coaching rebond ». Objectif: aider les TPE à se réinventer en améliorant leur organisation, leur communication ou leurs méthodes de commercialisation.

“
**IL FAUDRA
AU MOINS UN OU
DEUX ANS POUR
RETRouver
UNE SITUATION
NORMALE**
”

Dix millions d'euros de fonds européens pour soutenir la trésorerie des PME



Responsable de la mise en œuvre des fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté, la Région a décidé d'affecter 10 M€ de crédits FEDER (Fonds européen de développement régional) à la mise en place d'un deuxième fonds de « prêt rebond »*, dédié aux petites et moyennes entreprises qui rencontrent des difficultés conjoncturelles. Il prend la forme d'un prêt accordé par Bpifrance à taux bonifié, sans exigence de garantie, de 15 000 à 150 000 €. Grâce aux contreparties apportées par Bpifrance, le fonds permettra d'injecter environ 30 M€ dans les PME d'ici la fin de l'année 2020 et d'accompagner près de 200 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

* Un premier « prêt rebond » avait été mis en place dès le mois d'avril. Doté de 4,5 M€ de financement régional, il a permis à Bpifrance d'engager près de 12 M€ de prêts à taux zéro.

AIDES À DOMICILE ELLES SONT AUSSI MONTÉES AU FRONT

AU PLUS FORT DE LA CRISE SANITAIRE, MALGRÉ LA PEUR DU VIRUS, LES SALARIÉS DES ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE ONT CONTINUÉ À PRENDRE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES ET EN PERTE D'AUTONOMIE.

C'est parfois la peur au ventre que ces femmes - très majoritairement - et ces hommes ont poursuivi leur mission pendant que la France était confinée. Ils ont porté des repas, aidé des personnes à se lever le matin et à se coucher le soir, se sont occupés des lessives ou de la cuisine... et bien souvent, ils ont rassuré leurs patients, âgés, handicapés ou en perte d'autonomie. « *C'était une période particulière de tension. Nous nous sommes retrouvés face à un monstre invisible. On a eu vraiment la trouille* », reconnaît rétrospectivement Hervé Coquibus, directeur d'ELIAD. Cette association qui intervient dans toute la Haute-Saône et une partie du Doubs emploie un millier de salariés: auxiliaires de vie, aides-soignantes, infirmiers, livreurs de repas, ergothérapeutes...

À la mi-mars, elle a dû réduire son activité de 50 % et placer 500 salariés en chômage partiel. « *Au départ, on n'avait aucun équipement de protection. Nous avons appelé les 8 000 personnes chez qui nous intervenons pour savoir si des aidants familiaux pouvaient prendre le relais. Pour les autres, nous avons maintenu le service, explique le directeur. On a continué ensuite à appeler entre 2000 et 3000 personnes par semaine pour faire le point.* » Après avoir « *navigué quelques semaines* », ELIAD réussit à récupérer du matériel (surblouses, masques, gel...) et met en place des formations pour ses salariées en première ligne: comment s'équiper? Quelles précautions prendre chez un patient infecté par le coronavirus? « *On a essayé de les sécuriser au maximum et de beaucoup communiquer avec elles* », insiste le directeur.

Mi-juillet, l'activité de l'association n'était pas revenue tout à fait à la normale: « *Des patients ont encore peur.* » Quant aux personnels de l'aide à domicile, plus que des remerciements, ils attendent une véritable reconnaissance de leur implication. Une soixantaine d'employés d'ELIAD ont été atteints par la COVID-19. Aucun d'entre eux n'a rencontré de complications.



Denis HAMEAU

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

« *Le soutien aux entreprises et aux associations d'aide à domicile est une politique volontariste et forte de la Région. Ces structures permettent à des acteurs locaux d'agir non seulement sur les problématiques sociales exacerbées par la crise sanitaire, mais aussi pour mettre en œuvre des activités utiles pour la société durant la période de confinement puis de déconfinement. Ces acteurs concilient performance économique et utilité sociale, dans une vision durable de l'économie! Merci à eux.* »



Près de 5 millions d'euros pour l'insertion et l'aide à domicile

Au titre de son soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), la Région Bourgogne-Franche-Comté a accéléré, fin mai, le versement de près de 5 M€ de subventions aux entreprises d'insertion, aux entreprises de travail temporaire d'insertion et aux associations d'aide à domicile. Plus de 3 400 équivalents temps-plein sont ainsi financés. Les acteurs de l'ESS peuvent également bénéficier des outils du réseau France Active dont les fonds ont été réabondés par la collectivité régionale afin de faire face à la crise.



L'association ELIAD qui intervient en Haute-Saône et dans une partie du Doubs a poursuivi son activité pendant le confinement.



SECOURS DU TOURISME

ILS REPRÉSENTENT L'UN DES SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS PAR LA CRISE. EN GRANDE DIFFICULTÉ, LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ONT PU COMPTER SUR LE SOUTIEN DE LA RÉGION, DE L'ÉTAT, ET LES APPELS À CHOISIR LA FRANCE POUR LES VACANCES.

Près de 850 hôtels, 180 campings, 200 sites de visites, 2 850 restaurants, 3 000 meublés de tourisme... Le tourisme pèse lourd dans l'économie de la région. 45 000 emplois en dépendent, et il génère 4,6 milliards d'euros de consommation touristique sur le territoire chaque année. La Région a vite mesuré l'urgence de soutenir les professionnels du tourisme touchés de plein fouet par la crise. Après avoir engagé plus de 80 millions d'euros pour soutenir les entreprises, les élus régionaux ont voté un vaste plan de relance en faveur du tourisme fin mai. Celui-ci était notamment basé sur la création d'un fonds d'urgence pour les hébergements touristiques, abondé à hauteur de 7 millions d'euros. Ouvert à tout

type d'entreprise (y compris aux microentreprises et entreprises individuelles) il proposait une aide forfaitaire de 3 000 € pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes et de 5 000 € pour les autres types d'hébergement. L'investissement de la Région pour ce dispositif: 3 M d'€. « On ne sait pas encore si cette mesure permettra de sauver tous les établissements, mais on espère au moins que cela permettra à la plupart de pouvoir passer l'été », espérait alors Marie-Guite Dufay. Élus et professionnels ont prévu de se revoir avant l'automne pour travailler à un plan de relance, indispensable pour la profession.



Les professionnels du tourisme ont pu obtenir entre 3 000 et 5 000 € d'aides de la Région pour faire face à la crise.



Patrick AYACHE

VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DE L'ACTION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE, DU CONTRAT DE PLAN, DE L'ATTRACTIVITÉ, DU TOURISME ET DE L'EXPORT

« Le tourisme est historiquement ancré dans l'ADN de notre région et a été très durement frappé par la crise sanitaire. Pour soutenir les 45 000 emplois de ce secteur stratégique, le Conseil Régional a mis en place une aide financière à destination des hôtels, campings, gîtes et chambres d'hôtes afin de les aider à passer la crise. Les professionnels de la filière ont besoin de nous et je travaille chaque jour sur l'élaboration d'un plan de relance spécifique à cette filière. En attendant, je vous invite à continuer d'aller visiter et découvrir nos sites touristiques dans notre belle région! **#sortezchezvous** »

#sortezchezvous, le mot-clef de l'été

Après trois mois de souffrance, les professionnels du tourisme avaient hâte de lancer leur saison. Afin de les accompagner, la Région a missionné le Comité régional du tourisme pour élaborer une action solidaire, s'appuyant sur une campagne de communication régionale, partageable par tous et relayée à la fois par les collectivités et institutions de la région (Région, Départements, EPCI, ADT, Offices de tourisme), les socio-professionnels collectivement (fédérations, CCI...) et par les professionnels eux-mêmes. Ces travaux ont abouti à la campagne #sortezchezvous, qui répond à la volonté des professionnels du tourisme d'inciter les habitants de Bourgogne-Franche-Comté à fréquenter les lieux touristiques de la région.

Le site Internet: www.sortezchezvous.fr

Un pass qui tombe à pic

La Région et le Comité régional du tourisme ont lancé au début de l'été le Pass découverte Bourgogne-Franche-Comté. Conçu sur le modèle de la Carte Avantages Jeunes, il permet de visiter des sites touristiques (châteaux, musées, zoos...) ou de pratiquer des activités (location de vélos, promenades en bateau...) gratuitement ou à prix réduit. « Nous sommes la première Région à engager cette démarche sur une échelle aussi large, huit départements, autour d'un pass fédérateur de toutes les offres touristiques » se réjouit Marie-Guite Dufay. Aujourd'hui, 90 sites et offices de tourisme adhèrent au dispositif mais le nombre de partenaires devrait bientôt atteindre 250.

Infos:

<https://pass.bourgognefranchecomte.com>



Laurence FLUTTAZ

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA CULTURE

« La culture, comme le sport, a été l'un des secteurs les plus impactés par la crise. Face à elle, les acteurs ont fait la preuve de leur engagement et de leur inventivité, avec de multiples initiatives qui, malgré les difficultés ou les interdictions sanitaires, continuent jour après jour de fleurir. La Région les a soutenus et continuera de les soutenir avec détermination, car ce sont avec eux que nous saurons vivre les moments d'évasion et de partage dont nous avons, tous, tant besoin. »

MOBILISATION EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

© P. Ventale - R. Brumm
 Programmé en mai dernier, le Trail des Forts de Besançon a pu être reprogrammé à l'automne.

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ A ÉLABORÉ UN PLAN DE SOUTIEN AFIN D'ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS FRAGILISÉES PAR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19. CE PLAN MOBILISE 5,6 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENT RÉGIONAL.

Elles aussi ont souffert ; les associations régionales se sont retrouvées, à l'image des entreprises, avec une perte significative de leurs ressources. La Région a rapidement pris plusieurs mesures. Elle a d'abord rassuré les associations en maintenant les subventions de fonctionnement prévues pour l'année 2020. La Région a même décidé d'aller plus loin en conservant l'attribution de subventions pour

les manifestations qui ont dû être annulées, au prorata des dépenses engagées irréversibles.

Des aides remboursables, jusqu'à 100 000 €

Elle a également mis en place, avec le concours du réseau France Active, de la Banque des Territoires, des départements de la Nièvre et de l'Yonne, des aides remboursables aux

associations employées (au moins un salarié) : de 5 000 € à 100 000 €, sur une durée pouvant aller de 6 mois à 5 ans. Par ailleurs, des subventions ont aussi été proposées par France Active. Enfin, la Région a créé un fonds de soutien exceptionnel, pour les associations non-employées et employées jusqu'à dix Équivalents Temps plein (ETP), ayant subi une perte nette de recettes d'au moins 3 000 € entre mars et août 2020, par rapport à 2019.

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté
 Service Sport, jeunesse et vie associative
 Tél. 03 81 61 62 00
 soutien.associations@bourgognefranche-comte.fr

Trail des forts : après la pluie, le soleil ?

L'épreuve aurait dû avoir lieu les 9 et 10 mai derniers. Le trail des forts de Besançon attire chaque année quelques 6 000 mordus de dénivelés et de nature. Dès le 16 mars, les organisateurs ont su qu'il était impensable de maintenir l'épreuve: « On a tout de suite envisagé le report. Car même pendant le confinement, les gens continuaient de s'inscrire », fait remarquer Olivier Tiercet, co-organisateur du trail des forts. La course aura finalement lieu les 10 et 11 octobre prochains. « En principe, on a de la pluie en mai.

Peut-être que nous aurons le soleil en octobre! » Avec 3 000 trailers inscrits au 15 juillet, Olivier et ses équipes ont bon espoir d'atteindre la jauge maximale des 5 000 participants fixée par l'État. Côté finances, l'association devrait vite retomber sur ses pieds: « Nos financeurs, dont la Région, ont maintenu leur participation. On avait déjà commandé les t-shirts mais ils n'étaient pas datés. Seules les médailles le sont, mais c'est comme ça, les gens devraient comprendre... »





MERCI AUX FABULEUX FABLABS!

© David Castron



Patrick MOLINOZ

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DE L'INNOVATION ET
DU DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

« La crise sanitaire et économique de la covid-19 a jeté une lumière plus vive sur les deux enjeux majeurs du numérique: le caractère vital des réseaux de télécommunication (THD fibre et RCube, téléphonie) et l'importance de l'accompagnement des citoyens et entreprises aux usages du numérique. Ce dernier point représente un défi que la Région entend relever en dégageant trois priorités pour les années à venir: l'inclusion, la transformation des organisations, et l'acculturation, notamment des entreprises. C'est la raison pour laquelle, dans cette perspective, la Région soutient notamment l'engagement associatif et le réseau régional de tiers-lieux. »

AU PLUS FORT DE LA CRISE SANITAIRE, LES 80 LABORATOIRES DE FABRICATION - FABLABS - DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SE SONT MOBILISÉS POUR VENIR EN AIDE AU PERSONNEL SOIGNANT. RETOUR SUR UNE PÉRIODE QUI A MIS EN LUMIÈRE L'UTILITÉ DES TIERS-LIEUX AVEC L'UN DES ANIMATEURS DE CE BOUILLONNANT RÉSEAU: LE CRUNCH LAB DE BELFORT (90).

« On a montré que des rigolos avec des imprimantes 3D étaient capables de faire quelque chose d'utile très rapidement! » sourit modestement Olivier Lamotte, responsable de l'Innovation Crunch Lab, au sein de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Ce tiers-lieu (ni maison, ni travail) accueille depuis 2018 industriels, chercheurs, étudiants mais aussi particuliers et scolaires en mettant à leur disposition des espaces et du matériel. Même si sa vocation est plus large, le site belfortain fait partie des 80 laboratoires de fabrication - FabLabs - de Bourgogne-Franche-Comté où des « makers » partagent leurs idées et leurs compétences.

Les makers se sont fortement mobilisés pendant la crise sanitaire pour fabriquer, entre autres, des visières avec leurs imprimantes 3D. Fort de l'expertise de ses ingénieurs et d'un important parc de machines, le Crunch Lab de Belfort a été en première ligne dans ce mouvement. « Fin mars, l'Hôpital Nord Franche-Comté nous a

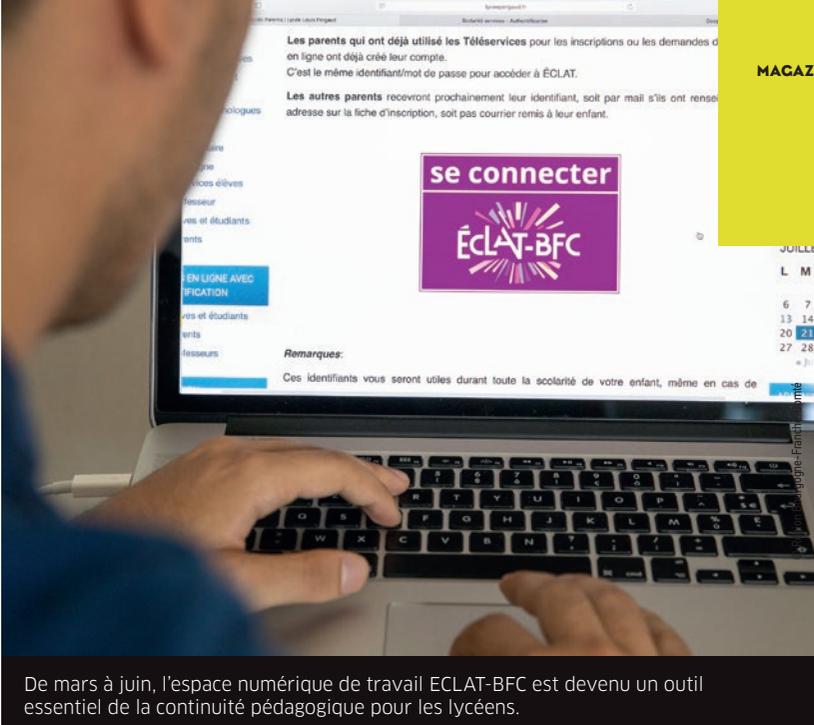
sollicités: ils avaient récupéré des masques de plongés Decathlon et avaient besoin d'y fixer un filtre de respirateur afin de remplacer les masques FFP2 qui manquaient » rappelle Olivier Lamotte, dont l'équipe se tenait déjà prête.

Une démarche basée sur l'agilité

Quatre jours plus tard, les 17 imprimantes 3D de l'Université étaient réquisitionnées pour produire ces précieux embouts, au rythme de 60 à 80 pièces par jour. « Une dizaine de jours après, deux industriels - Faurecia et Cresilas- ont pris le relais ». Près de 3 000 visières en plexiglas ont également été fabriquées avec une machine de découpe laser. Ces équipements ont été livrés jusqu'à Douai ou Fréjus grâce à un partenariat avec le réseau CERP, qui approvisionne les pharmacies. « Cette action nous a donné une grande visibilité et a démontré la pertinence de notre démarche basée sur l'agilité, se réjouit Olivier Lamotte. À nous maintenant de capitaliser sur tout ça et de déclencher d'autres opportunités dans des contextes moins dramatiques. »

Afin de soutenir ces initiatives, la Région a voté une aide d'urgence de 75 000 € pour la fourniture en matière première des FabLabs mobilisés pendant la crise. Elle a également adopté en juin un nouveau règlement d'intervention en faveur du développement de tiers-lieux en Bourgogne-Franche-Comté à vocation numérique.

LYCÉES : MAINTENIR LA CONNEXION AVEC LES ÉLÈVES



De mars à juin, l'espace numérique de travail ECLAT-BFC est devenu un outil essentiel de la continuité pédagogique pour les lycéens.

Judi 12 mars, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires à compter du lundi 16 mars. En partenariat étroit avec les Rectorats et l'enseignement agricole, la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des lycées, s'est rapidement mise

en ordre de marche pour s'adapter à cette situation inédite. Première étape : contribuer à assurer une continuité pédagogique. Près de 1 000 appareils

- ordinateurs portables et tablettes - ont ainsi été reconfigurés par les agents chargés de la maintenance informatique des lycées. Ce matériel a été prêté aux familles qui avaient été recensées par les établissements.

Des états généraux du numérique en septembre-octobre

Très vite, il a également fallu doubler les capacités techniques de l'espace numérique de

travail (ENT) ECLAT-BFC, lancé en septembre 2019 à destination des écoles, collèges et lycées de Bourgogne-Franche-Comté. Objectifs : absorber des connexions beaucoup

PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, LA RÉGION S'EST MOBILISÉE POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ET L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE, EN LIEN AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT.

plus importantes - le nombre de visites simultanées a été multiplié par cinq - et réduire les lenteurs ressenties les premiers jours. Des serveurs supplémentaires ont été ajoutés puis une nouvelle version de la plateforme a été installée. Sur le seul mois de mars 2020, un record de connexions a été établi avec plus de 4,6 millions de visites sur ECLAT-BFC, dont plus de 2,5 millions pour les lycées.

Cette crise a fait évoluer à toute vitesse les usages du numérique dans le système éducatif, avec le développement d'outils pédagogiques et collaboratifs. Ces transformations des pratiques seront au cœur des états généraux du numérique territorialisés qui se tiendront après la rentrée scolaire. La Région prendra activement part à ces temps d'échanges aux côtés des autorités académiques.



Stéphane GUIGUET
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DES LYCÉES

« Le service public de l'éducation est une priorité pour la Région. Pour les élèves de nos 130 lycées, nous avons accompagné en urgence le déploiement de « l'école à la maison », organisé la reprise du transport et de l'accueil des élèves mais aussi géré le redémarrage progressif des travaux dans les établissements, en respectant strictement toutes les mesures sanitaires. Pendant cette période où la fracture numérique s'est accentuée, l'équipement et la connexion des familles a été une préoccupation majeure. La diversité des territoires et l'équipement très hétérogène des familles est une réalité. Notre espace numérique de travail ECLAT-BFC a été renforcé, et nous avons prêté aux familles plus de 1000 ordinateurs portables. Parce que nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles crises, nous continuons de développer ECLAT-BFC pour améliorer l'enseignement à distance et mettrons en place début 2021 des solutions pour équiper les lycéens qui en ont le plus besoin. »

Participez à l'amélioration de la couverture mobile !



"Tadurézo" C'est le nom de l'application participative que va lancer la Région en partenariat avec l'Etat. Disponible sur les stores d'applications mobiles, cet outil gratuit offrira aux utilisateurs volontaires la possibilité de mesurer la

couverture et la qualité de service de la téléphonie mobile, chez eux, au travail ou pendant leurs activités de loisirs. Les données récoltées via l'appli "Tadurézo" sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté, complétées par celles transmises par des véhicules équipés de kits de mesure, permettront d'identifier les communes en zone blanche ou en zone grise,

c'est-à-dire mal couvertes en 2G/3G/4G. Sur la base de ces informations objectives et publiques, observées sur le terrain, citoyens et collectivités pourront ainsi agir, notamment auprès des opérateurs, afin d'améliorer la situation en Bourgogne-Franche-Comté.





LE RETOUR À LA NORMALE... LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

TRANSPORTS

COMME TOUTES LES ACTIVITÉS, LE TRANSPORT A SUBI UN COUP D'ARRÊT À LA MI-MARS. À PARTIR DE CETTE DATE, UN SEUL MOT D'ORDRE POUR LA RÉGION : SÉCURISER.

Sécuriser les dessertes notamment scolaires en tenant compte des contraintes de distanciation ; sécuriser les revenus des entreprises de transport partenaires ; sécuriser les salaires de personnels de conduite de car ; sécuriser les conditions de reprise du trafic des TER. Avec la rentrée de septembre, la Région fait tout pour que les voyageurs retrouvent vite leurs bonnes habitudes.

À la rentrée, on reprend le train ?

La fréquentation des trains TER en Bourgogne-Franche-Comté n'a pas retrouvé son niveau de 2019. À offre comparable, nous n'atteignons pas 30 % de la fréquentation 2019. Pour reconquérir les voyageurs, la Région veut multiplier les actions de séduction en faveur du train. Dans le cadre de l'opération Région de France - SNCF mobilité TER appelée « TER DE FRANCE », la Région a financé 20 000 bons plans pour voyager moins cher en juillet-août, offert la possibilité aux abonnés annuels de voyager partout en France sur le réseau TER, sans déboursier le moindre centime. Les moins de 26 ans avaient la possibilité de voyager de façon illimitée partout en France, moyennant un pass jeune à 29€ par mois en juillet et en août. À l'automne, sera proposée aux abonnés annuels une offre de services qui s'étoffera progressivement dans le temps. Nous intégrerons dans notre réflexion en faveur du voyageur quotidien, le développement du télétravail dans les entreprises. Le TER Mobigo, c'est 587 trains quotidiens qui desservent 200 gares, 100 autocars et plus de 60 000 voyageurs par jour.

Soutien aux entreprises et aux salariés du réseau Mobigo

À l'arrêt ou presque pendant deux mois, les entreprises de transport du réseau MOBIGO et leurs salariés risquaient de payer un lourd tribut lié à la crise de la COVID. Pour soutenir ce secteur d'activité essentiel au territoire et les emplois à temps partiel de personnels de conduite, la Région a choisi d'assurer la trésorerie des entreprises de transport en maintenant le paiement des factures comme si le service était réalisé. De plus, la Région a incité les entreprises à payer 100 % du salaire des personnels de conduite alors que le chômage partiel prévu par l'État n'en couvrait que 84 %. Rappelons que la Région organise chaque jour 1570 circuits pour les élèves des classes de maternelle et d'élémentaire, 1750 circuits pour les élèves des classes du secondaire (plus de 120 000 élèves) ainsi que de nombreuses lignes interurbaines Mobigo.



Michel NEUGNOT

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES TRANSPORTS

« Mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins de mobilité identifiés dans les 21 bassins de mobilité préfigurés, voilà ce qui attend la Région dans son rôle de chef de file de mobilités, à la fois architecte et chef d'orchestre, défini dans la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

Le partenariat Région - EPCI déjà très développé à travers de multiples contrats territoriaux, renforcé de par la volonté de la Région dans le domaine économique pendant la crise de la COVID, va trouver une nouvelle dimension avec les contrats opérationnels de mobilité. »



FACE À LA CRISE, LES FORMATIONS CONTINUENT

Malgré la crise, 87 % des formations financées par la Région ont pu être maintenues



Océane CHARRET-GODARD

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

« Mi-mars, plus de 8 600 personnes étaient en formation. Grâce à la réactivité de la Région et à l'implication des organismes de formation, les stagiaires ont pu poursuivre à distance : 87 % des formations se sont tenues. Leur rémunération a été maintenue. La Région, avec l'État, les partenaires sociaux, les branches et les territoires sont mobilisés pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et sécuriser les parcours professionnels des hommes et des femmes de Bourgogne-Franche-Comté. »

LE 16 MARS, 8 628 STAGIAIRES SUIVAIENT UNE FORMATION FINANCÉE PAR LA RÉGION, ET 4 000 D'ENTRE EUX PERCEVAIENT UNE RÉMUNÉRATION RÉGIONALE. POUR FAIRE FACE À LA CRISE, LA RÉGION ET LES ORGANISMES DE FORMATION ONT ADAPTÉ LEURS MÉTHODES EN UN TEMPS RECORD POUR QUE PERSONNE NE SOIT OUBLIÉ.

À la mi-mars 2020, les centres de formation professionnelle ont dû, eux aussi, fermer leurs portes. Mais la Région et les 230 organismes concernés n'ont pas pour autant abandonné leurs stagiaires en rase campagne. Bien au contraire ! Des mesures d'urgence ont été adoptées dès la mi-mars. Il a ainsi été décidé de maintenir la rémunération régionale de 4 000 stagiaires, quand bien même ces derniers n'étaient plus en mesure de suivre leur formation. Parallèlement, les organismes de formation se sont organisés, et 87 % des formations ont ainsi pu être maintenues.

Une semaine pour s'adapter

Au Greta 21, 26 formations étaient proposées au moment où le confinement a été décrété, et 300 stagiaires étaient accueillis sur les différents sites : « Il nous a fallu une semaine pour nous adapter et proposer des solutions à nos stagiaires » se rappelle Karene Helou, directrice du Greta 21. La structure a prêté des ordinateurs portables, des clés 4G et a mis en place des outils de formation virtuels (chaînes Youtube, groupes de discussion...). Pour les formations nécessitant du matériel spécifique, le Greta 21 s'est aussi organisé : « Nous avons fourni à chaque stagiaire d'une formation en maroquinerie une caisse comprenant les outils de coupe, les tables de coupes, le cuir, les gabarits, afin de leur permettre de réaliser des exercices pratiques de production. »

Les formations « hybrides » vont se développer

Les efforts ont porté leurs fruits : « Nous avons eu un taux de rupture faible, inférieur à 1 % » Malgré le déconfinement, les formations n'ont pas toutes repris en présentiel : « La réussite des dispositifs mis en place nous permet d'appréhender les formations autrement... La formation à distance nous permet aussi de lever les soucis liés à la mobilité. L'avenir est au développement de dispositifs de formation hybride alternant le présentiel et le distanciel ».



Maude CLAVEQUIN

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« La précarité des jeunes s'est accentuée durant cette crise, et les étudiants qui comptaient sur un job ou un stage se sont parfois retrouvés dans des situations très difficiles. La Région, engagée de longue date dans le soutien à l'amélioration de la vie étudiante, s'est associée au CROUS pour mettre en place un fonds d'urgence à destination des étudiants en situation de précarité. Nous continuerons à être très attentifs aux besoins des jeunes dans le cadre de notre plan de relance. »

La Région aux côtés des étudiants les plus fragiles

Perte de son emploi étudiant, interruption de ses indemnités de stage... Avec le confinement, certains étudiants se sont trouvés en grande difficulté, et ne pouvaient plus faire face à leurs besoins. La Région a ainsi engagé un partenariat avec le CROUS de Bourgogne-Franche-Comté, pour créer à parts égales un fonds d'urgence doté de 270 000 euros. La Région a par ailleurs décidé de maintenir son soutien aux étudiants partis en stage à l'étranger et qui ont dû revenir prématurément. Les acomptes des bourses Dynastage et Aquisis versés ne seront pas réclamés, comme le prévoit le règlement.



AUX CÔTÉS DES ÉLÈVES-SOIGNANTS



“
**ON S'EST
SENTI PRIS EN
CONSIDÉRATION**
”

1 200 € C'EST LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ MENSUELLE EXCEPTIONNELLE QUE LA RÉGION A CHOISI D'OCTROYER AUX ÉLÈVES SOIGNANTS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, MOBILISÉS SUR LE TERRAIN EN RENFORT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DURANT LA CRISE SANITAIRE.

Mobilisés aux quatre coins du territoire, nos élèves soignants se sont démenés chaque jour aux côtés des professionnels de santé. Avec une volonté sans faille, ils ont été des maillons essentiels de la lutte contre l'épidémie.

La Région a décidé de valoriser le travail de tous ces étudiants. Elle a ainsi octroyé une aide exceptionnelle de 1 200 € par mois pour les élèves soignants mobilisés durant la crise: élèves aide-soignant.e.s, élèves ambulancier.e.s, élèves auxiliaires de puériculture, étudiant.e.s infirmiers, étudiant.e.s en masso-kinésithérapie.

Cette aide, conditionnée à la signature d'un stage conventionné et validé par les instituts de formation, concernait aussi bien les élèves de première année que ceux en fin de cursus: « *C'est la reconnaissance, de la part de la Région, de l'engagement exceptionnel de nos jeunes qui étaient en première ligne* », a indiqué Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région. Les instituts de formation et les centres hospitaliers étaient chargés de la gestion du dispositif. Près de 3 760 étudiants et élèves ont pu bénéficier de ce soutien exceptionnel.

CAMILLE, ÉLÈVE INFIRMIÈRE 3^e ANNÉE À L'IFSI DE DOLE

« Je devais partir en stage pour m'occuper d'enfants en situation de handicap, quasiment du jour au lendemain, on m'a demandé de l'annuler pour signer une nouvelle convention avec un hôpital et partir au front de la lutte contre le Coronavirus. J'ai été affecté à Dole, en première ligne, avec les professionnels de santé et des personnes atteintes du COVID-19. Nous avons pris les mêmes risques que les professionnels. En acceptant ce stage, nous savions que nous n'aurions pas de rémunération. Quand on a su que la Région apportait son soutien, on a vraiment senti que nous étions pris en considération. »



Valérie DEPIERRE

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

« La Région n'a pas perdu de vue que le personnel soignant applaudi à 20 heures était aussi composé de stagiaires mobilisés dans des conditions hors du commun. Parce que le montant des indemnités de stage décidées par l'État est particulièrement faible, la Région a décidé d'agir pour les formations dont elle est responsable. Si plusieurs collectivités régionales ont agi en ce sens, en Bourgogne-Franche-Comté, nous avons élargi le dispositif à des professions exclues ailleurs (masseur.se.s-kinésithérapeutes et ambulancier.e.s) et n'avons pas fait de distinction entre les niveaux d'étude. Parce que face au virus, chaque geste compte. »

La Région constitue un stock stratégique de masques chirurgicaux

La pénurie de masques chirurgicaux et la course à l'approvisionnement durant la crise sanitaire ont fortement marqué les élus régionaux. Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, Marie-Guite Dufay a souhaité que la Région « soit en mesure de se constituer son propre stock stratégique de masques chirurgicaux, prioritairement destinés au personnel soignant si le besoin s'en faisait à nouveau sentir ». La Région a investi dans une ligne de production de masques chirurgicaux 3 plis, qui lui permettra d'assurer son autonomie. « C'est une façon différente -et originale- pour notre collectivité d'être aux côtés des acteurs de santé et de leur manifester notre reconnaissance », a estimé la Présidente de Région. La machine, installée dans des locaux de la Région à Dijon, devrait permettre de fabriquer 600 000 masques par semaine, qui pourront être remis aux professionnels de santé en cas de nouvelle crise sanitaire.

L'engouement des consommateurs pour les produits locaux pendant le confinement a offert de nouvelles perspectives aux agriculteurs. Jamais la vente directe n'a eu autant de succès. Toutefois les vieilles habitudes ont la vie dure, et certains ont vite retrouvé le chemin des grandes surfaces, oubliant leurs artisans et producteurs locaux dès le déconfinement. D'autres, à l'inverse, veulent croire en un avenir meilleur. C'est le cas de Romain Maire et ses deux associés, David Lacroix et Clarisse Maire. Les trois Dijonnais ont créé « La Base » : une épicerie coopérative, indépendante, proposant des produits bio, locaux, avec une stratégie zéro-déchet et dans un format drive. Ce nouveau concept, installé dans la zone Capnord à Saint-Apollinaire, a ouvert ses portes à la fin du mois de juin. « Notre projet a mûri pendant un an et demi puis nous nous sommes lancés », explique Romain Maire.

Revenir à l'essentiel, à la base

Portés par des valeurs fortes, celles de « revenir à l'essentiel, à ce qui compte, à la base, c'est-à-dire à notre alimentation », les trois fondateurs proposent une offre alternative aux modes de consommation traditionnels. « David et moi

sommes issus de l'ingénierie, dans le développement durable. On trouvait qu'il y avait finalement un écart entre notre vie professionnelle et nos convictions et il était important pour nous de se mettre en phase avec ce à quoi nous aspirons vraiment... que notre engagement professionnel ait un impact concret sur la société et nos modes de consommation », explique Romain Maire.

Pour commander, le client doit se rendre sur la plateforme marchande en ligne et faire son choix parmi un catalogue de plus de 500 références. Tous les produits sont ensuite préparés dans des contenants consignés, et il suffit au client de récupérer son panier selon un créneau choisi. Ainsi, chaque achat permet de soutenir les producteurs locaux (une trentaine de la région), « La recherche de producteurs a été pour nous un travail de longue haleine car il est essentiel que ces fournisseurs correspondent à nos valeurs et que leurs produits collent à notre cahier des charges. Pour les premières commandes, nous avons eu des retours très positifs et on espère que ces premiers clients satisfaits en parleront autour d'eux. » Le projet a été soutenu financièrement par la Région via son dispositif d'aides aux usages innovants du numérique, et une aide au développement de l'économie sociale et solidaire.

“LA BASE” L'ÉPICERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

DES PRODUITS
BIOLOGIQUES, LOCAUX,
EN CIRCUIT-COURT,
AVEC ZÉRO-DÉCHET
ET DISPONIBLES EN DRIVE :
DES JEUNES DIJONNAIS
ONT CRÉÉ « LA BASE »,
L'ÉPICERIE NOUVELLE
GÉNÉRATION.



Romain Maire, Clarisse Maire et David Lacroix dans le drive bio zéro déchet « La Base » à Saint-Apollinaire.



Sophie FONQUERNIE

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DE L'AGRICULTURE

« L'impact du Covid 19 sur l'agriculture et l'alimentation a été réel et nous l'avons tous constaté. Notre changement de mode de consommation a été un accélérateur de solutions. Les territoires et les acteurs ont inventé de nouveaux outils et circuits-courts pour rapprocher producteurs et consommateurs. La Région en partenariat avec le monde agricole souhaite développer ces solutions dans la durée. Je vous invite tous à poursuivre cette démarche en consommant de manière responsable et locale. »



La viticulture recrute !

Les maisons et domaines de Bourgogne connaissent, depuis plusieurs années, une pénurie de main-d'œuvre (salarié viticole, tractoriste, caviste, opérateur sur chaînes d'embouteillages et conditionnement, métiers de la maintenance...). La filière recherche actuellement près de 700 salariés. La Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB) et l'Union des Maisons de Vins de Grande Bourgogne (UMVGB) ont souhaité mettre en place un plan de communication autour des métiers du vin.

Baptisé Vita Bourgogne, il vise à attirer, former et mettre en relation les employeurs et les futurs salariés. Le programme est cofinancé par la Région, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et le Fonds social européen.

VITA BOURGOGNE

Vis les métiers de la vigne & du vin

INFOS :

www.vitabourgogne.com

(ouverture mi-septembre)



400 MILLIONS D'EUROS POUR RELANCER L'ACTIVITÉ ET PROTÉGER L'EMPLOI

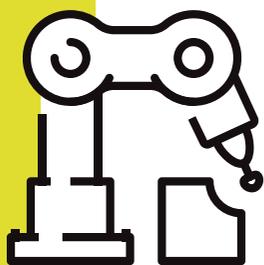
AFIN DE RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA CRISE ÉCONOMIQUE LIÉE À LA PANDÉMIE, LA RÉGION MOBILISE TOUS SES OUTILS FINANCIERS POUR RELANCER L'ÉCONOMIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ. COORDONNÉ AUX EFFORTS DE L'EUROPE ET DE L'ÉTAT, UN PLAN MASSIF D'INVESTISSEMENT, ÉLABORÉ AUTOUR DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SERA SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE LE 9 OCTOBRE PROCHAIN.

L'engagement a été pris par Marie-Guite Dufay, le 25 juin dernier, devant les conseillers régionaux réunis en assemblée plénière: « grâce à la bonne gestion financière de notre collectivité, il nous est permis d'envisager de consacrer 400 millions d'euros à un plan d'investissement pour notre économie. » La présidente a annoncé que les détails de ce plan de relance « massif » seraient présentés et soumis au vote des élus lors de la prochaine session, vendredi 9 octobre. Pour être efficace - c'est-à-dire générer de l'activité - ce plan devra cibler les investissements les plus utiles, en maximisant leur effet levier. Après avoir investi 100 millions d'euros entre avril et juin, ce qui en fait une des Régions ayant mobilisé les montants les plus importants par habitant, la Bourgogne-Franche-Comté s'emploie désormais à coordonner ses efforts avec ceux de l'État et de l'Union européenne pour répondre à la deuxième phase de la crise.

Consultations pendant l'été, arbitrages en septembre

De plus, la collectivité a opté pour une démarche construite et partenariale. La période estivale a été mise à profit afin de consulter les branches professionnelles (BTP, santé, automobile, tourisme, énergie, métallurgie-mécanique...), les partenaires sociaux, les établissements publics ainsi que les autres niveaux de collectivités locales. Autant d'acteurs régionaux invités à émettre des propositions d'investissement adapté à leurs besoins. « Nous n'aurons pas trop de l'été pour générer, réguler ce foisonnement et arbitrer début septembre » précisait Marie-Guite Dufay, fin juin.

Mobilisant l'ensemble des politiques publiques régionales (économie, formation professionnelle, agriculture, forêt, vivre ensemble...), ce plan aura pour épine dorsale les enjeux de transition écologique. Comment favoriser une relance économique riche en emplois et économe en ressources? La question est complexe mais la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui a déjà consacré 100 M€ à des mesures d'urgence depuis le début de la crise sanitaire, répondra bien présente. Plus que jamais.



Objectif du plan de la Région: relancer l'activité économique et donc l'emploi.



RÉNOVER SON LOGEMENT EN MAÎTRISANT LES PRIX

EFFILOGIS

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN LOGEMENT EST UNE DÉMARCHÉ ONÉREUSE. HEUREUSEMENT, DE NOMBREUSES AIDES SONT MISES EN PLACE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET, AFIN DE SOULAGER FINANCIÈREMENT CETTE INITIATIVE.

En Bourgogne-Franche-Comté, le bâtiment est le premier secteur consommateur d'énergie et le second émetteur de gaz à effet de serre. Pour répondre aux défis du changement climatique, la Région a créé le programme Effilogis. Un service gratuit, qui accompagne les particuliers propriétaires d'une maison individuelle, copropriétaires, bailleurs sociaux, collectivités et associations dans leurs projets de rénovation énergétique. L'objectif: atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)!

Plus de 550 € d'économies d'énergie chaque année

Marie-Hélène Parreaux habite Besançon. Sa maison date des années 1930: l'isolation était quasi inexistante, les menuiseries avaient plus de 50 ans... Comme beaucoup d'habitations, c'est une passoire énergétique! Elle a fait appel à Effilogis en 2017 « par conviction

écologique et pour des soucis de confort » dit-elle. Via le site www.ffmpeg.fr, elle est mise en relation avec un espace conseil FAIRE: l'ADIL du Doubs. Ensemble, ils montent le projet technique, mais aussi financier. Isolation des murs par l'extérieur, installation de double-vitrage bois-aluminium, installation d'un chauffe-eau solaire... Madame Parreaux investit 48000 € dans ses travaux, mais obtient plus de 36 % de subventions de divers financeurs*: « le bilan est très positif: il n'y a plus de courants d'air en hiver, et la température est beaucoup plus stable en été! Et nous avons divisé par deux la consommation énergétique de notre ménage. » Madame Parreaux payait avant rénovation 1672 € de factures énergétiques. Son budget annuel est aujourd'hui de 1118 €.

**Le niveau de subvention est défini au cas par cas car il est souvent lié au niveau de revenus (par exemple les aides régionales concernent les ménages « très modestes »).*



Frédérique COLAS

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

« La rénovation performante des bâtiments est le socle de la transition énergétique. Elle est au cœur des priorités de la région avec un double objectif: réduire la précarité énergétique des ménages et permettre à tous d'accéder à l'acte de rénover. Le service public de l'efficacité énergétique « Effilogis » mis en place dans le cadre de la loi transition de 2015, y répond en offrant un parcours de rénovation pour les particuliers propriétaires de maisons individuelles et aux côtés des territoires, en prenant appui sur un réseau de plateformes d'information et de conseils. »

Rendez-vous sur www.ffmpeg.fr pour trouver votre conseiller FAIRE. Ses conseils sont neutres et gratuits.



**ISOLATION
À 1€?**

La Région n'organise aucun démarchage téléphonique et ne missionne aucune société pour le faire.

Après isolation et optimisation de ses équipements, Marie-Hélène Parreaux réalise 70 % de gain énergétique sur son habitation.

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DE MARIE-HÉLÈNE PARREAUX



Budget rénovation

48600€
Montant des travaux

33%
Taux de subvention

Coût annuel énergétique

Avant

1672€

Après

1118€



33,13%
Taux de subvention

554 €
économisés



DES DÉCISIONS CONCRÈTES AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

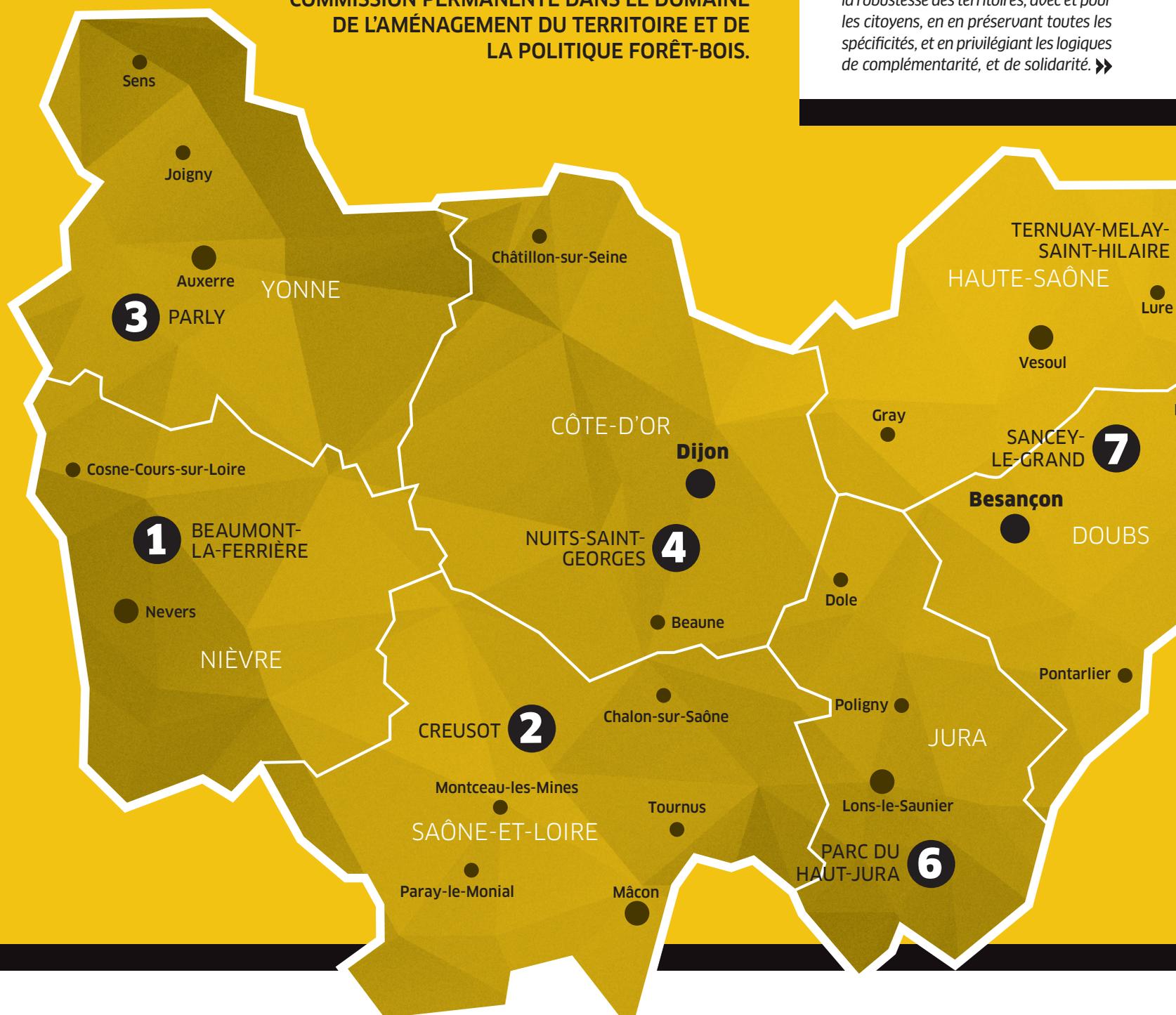


Éric HOULLEY

VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DE LA COHÉSION
TERRITORIALE ET
DES PARCS

« Si notre collectivité sait agir dans l'urgence - elle l'a encore démontré pendant la crise sanitaire - la Région est le niveau de collectivité où se jouent les grandes stratégies des territoires. « Le monde d'après » invoqué à la sortie de l'épidémie de COVID19, était déjà au cœur des travaux de la Région. La compétence d'aménagement du territoire couvre ainsi des enjeux clairs: fixer des orientations pour les années à venir en matière de transition énergétique, de résilience, d'attractivité. Notre objectif est de construire, ensemble, la robustesse des territoires, avec et pour les citoyens, en préservant toutes les spécificités, et en privilégiant les logiques de complémentarité, et de solidarité. »

COMPOSÉE DE 33 CONSEILLERS RÉGIONAUX, LA COMMISSION PERMANENTE SE RÉUNIT UNE DIZAINE DE FOIS PAR AN POUR METTRE EN PRATIQUE LES POLITIQUES DÉCIDÉES EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE. FOCUS SUR HUIT DÉCISIONS PRISES CES DERNIERS MOIS PAR LA COMMISSION PERMANENTE DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POLITIQUE FORÊT-BOIS.





1 DU BOIS LOCAL POUR BÂTIR UN ÉQUIPEMENT PUBLIC À BEAUMONT-LA-FERRIÈRE (58)

La Région s'est engagée à accompagner la commune de Beaumont-la-Ferrière dans la construction d'une salle culturelle et associative. L'édifice sera composé d'une structure, d'une charpente et de meubles sur mesure réalisés en bois des forêts du Morvan.



2 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE AU CREUSOT (71)

Une subvention de 900 000 € a été accordée à l'OPAC de Saône-et-Loire pour la construction d'une nouvelle résidence étudiante au Creusot, dans le cadre du Contrat de développement métropolitain que la Région a signé avec la Communauté urbaine Le Creusot Montceau en mars 2019. À la clé, près de 19,8 M€ de financement régional pour 34 opérations.

5

8

BELFORT
TERRITOIRE
DE BELFORT

Montbéliard



3 RÉOUVERTURE D'UN COMMERCE À PARLY (89)

Grâce au programme « Espaces nouveaux - villages innovants » (ENVI), une association constituée par des habitants de Parly a reçu une aide de 41 130 € pour permettre la réouverture de la boulangerie-épicerie du village qui a fermé à l'été 2019. Depuis son lancement en 2017, ENVI a permis d'appuyer 175 projets à hauteur de 2,36 M€.



4 UNE NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE À NUITS-SAINT-GEORGES (21)

300 000 € : c'est la participation régionale à la construction d'une nouvelle école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges. Cette subvention, versée à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, fait partie de l'enveloppe prévue par le Contrat de territoire Pays Beaunois. Plus largement, la Région investit 90 M€ pour 35 contrats de territoires.



5 MODERNISATION D'UNE SCIERIE À TERNUAY-MELAY-SAINT-HILAIRE (70)

En soutien aux entreprises de première transformation du bois, une scierie de Ternuay-Melay-Saint-Hilaire a bénéficié d'une aide régionale à l'investissement de 67 077 € afin de renouveler son parc de machines.



6 PROGRAMME D' ACTIONS DU PARC DU HAUT-JURA (39)

En 2020, la Région engage 260 855 € pour soutenir les actions menées par le Parc naturel régional du Haut-Jura dans divers domaines : animation du territoire, éducation à l'environnement, transition énergétique, etc. En 2020, la Région investit près de 2,5 M€ pour soutenir ses trois parcs naturels, rejoints, d'ici la fin de l'année, par le Parc du Doubs horloger.



7 AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG À SANCEY-LE-GRAND (25)

Dans le cadre de la convention de revitalisation de son bourg-centre, la commune de Sancey-le-Grand est aidée à hauteur de 307 460 € pour aménager son centre historique (secteur de Sancey l'église) et créer des cheminements pour piétons et cyclistes. Au global, la Région engage 30 M€ pour les 40 bourg-centres retenus.



8 RÉNOVATION D'UNE MAISON DE QUARTIER À BELFORT (90)

Afin d'améliorer la qualité de vie des 140 000 habitants des quartiers prioritaires, la Région accompagne la Ville de Belfort dans la rénovation et l'extension de la maison de quartier La Clé des Champs, avec une subvention de 561 290 €. Depuis 2016, la Région a ainsi fléché 46 M€ pour la rénovation urbaine et la cohésion sociale.



Sylvain MATHIEU

VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DE LA FORÊT,
FILIERE BOIS ET MONTAGNE

« Il n'y a pas plus au cœur de la transition écologique que la forêt et la filière bois ! La forêt capte et stocke le carbone, elle est un réservoir de biodiversité, elle filtre l'eau, elle filtre l'air, elle protège les sols, elle produit une énergie renouvelable, elle produit le matériau le plus écologique qui soit, le bois : naturel, renouvelable, recyclable, durable, isolant, sain, qui non seulement a un meilleur bilan carbone que tous les matériaux concurrents, mais qui en plus stocke du carbone en lui-même. La filière bois est une filière d'avenir en Bourgogne-Franche-Comté avec 5 000 entreprises et 23 000 emplois essentiellement dans la ruralité. »



L'AVENIR DE TOUS, LES SOLUTIONS DE CHACUN

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS, CITOYENS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, POUVOIRS PUBLICS. EN LIEN AVEC D'AUTRES APPROCHES PARTICIPATIVES, NOTAMMENT LE RÉSEAU DES POTES, (LES PIONNIERS ORDINAIRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE), LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ MÈNE UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE. ILS SONT TRÈS NOMBREUX À AMORCER DES MUTATIONS VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE CROISSANCE VERTE. VOICI QUELQUES INITIATIVES PARMIS TANT D'AUTRES QUI CONTRIBUENT, À LEUR ÉCHELLE, À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE! LA RÉGION S'ENGAGE À LEURS CÔTÉS ET VALORISERA LEURS PROPOSITIONS SUR SA PLATEFORME jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr.



Agir au quotidien

BELFORT (90)

Qu'est-ce que l'énergie? Comment la transformer? Comment, par de simples gestes du quotidien, transmettre aux générations futures un monde non-dégradé? Ces questions trouveront leurs réponses lors d'une conférence-spectacle organisée par la Vallée de l'Énergie, à Belfort, sans doute en 2021. « Cet événement à destination du grand public permettra à chacun de nourrir sa réflexion et de saisir les enjeux associés à la consommation énergétique », explique Cécile Duong, chargée de communication de la Vallée de l'énergie. La start-up Ananké (qui récupère les fumées chaudes des sites industriels pour les transformer en énergies thermique et mécanique) et d'autres entreprises de la Vallée de l'Énergie s'associeraient à l'événement. Quelques animations théâtrales seront également intégrées, avec une participation du public sur scène.

Le tri, de la théorie à la pratique

ATHOSE (25)

Carole Renaud, alias Eclisse, artiste à Athose, propose aux écoles et maisons de quartier des journées de création à partir des déchets ménagers. Son public? Les enfants, dès l'âge de 3 ans... et leurs parents. « Chacun apporte sa matière (carton, verre, plastique...) ou des objets de récupération, ce qui permet déjà de sensibiliser au tri. Ensuite, je propose de travailler sur un thème (la différence, le racisme...) et montre comment assembler des objets pour créer des personnages, des situations par le biais du collage ou de la couture. L'œuvre finale peut être une fresque murale, une BD géante ou un livre. La peinture utilisée est une peinture biorox (au soja). » Une consigne supplémentaire pour les volontaires: venir à l'atelier à vélo ou en bus!

La navette en deux chevaux

LORMES (58)

Des chevaux pour réduire l'empreinte carbone. Avec cette idée simple, la commune de Lormes, 1 400 habitants l'hiver et plus du double l'été, souhaite innover pour favoriser la revitalisation du centre-bourg. Une navette hippomobile gérée par les « attelages de Mamanilou » reliera des parkings situés en dehors du village au cœur du village à l'occasion du marché hebdomadaire. Dans un deuxième temps, la commune souhaite généraliser ce mode déplacement équestre, en remplaçant le car quotidien qui achemine les enfants de la maternelle à la cantine scolaire par une calèche de 30 places tirée par deux chevaux. Ce n'est pas tout, deux autres projets sont dans les tuyaux: un poulailler municipal pour réduire les bio-déchets et une implantation de ruchers dans l'espace public. « Nous travaillons beaucoup sur les questions environnementales, en lien avec les habitants, notamment dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région « villages du futur ». Parmi les défis à relever, nous avons identifié celui de la transformation de nos ressources en richesses » détaille Fabien Bazin, maire de la commune depuis 2001.

Un safari dans le jardin

MOREY (71)

Découvrir et s'émerveiller en s'amusant, se familiariser avec la biodiversité ordinaire, tel est le projet de la famille Franck-Neumann, à Morey. « Je suis un urbain mais je m'intéresse depuis toujours à ce qui touche à la nature. Mon ambition: tendre vers l'autonomie alimentaire. L'idée, c'est d'organiser des safaris pour des groupes de 15 personnes sur notre terrain de 2 hectares, baptisé « éco-lieu des Dryades ». Faire découvrir la faune et la flore locale, partager la richesse du verger, des haies vives, du potager, de la mare et de l'étang, échanger et réaliser des travaux pratiques. La logique demeurant toujours la même: là où je garde un peu pour moi (cueillette, culture, pêche), je laisse toujours suffisamment au « petit peuple sauvage! »





Laetitia MARTINEZ

VICE-PRÉSIDENTE,
EN CHARGE DU SPORT,
DE L'ÉGALITÉ ET
DE LA CITOYENNETÉ

« La participation citoyenne est un marqueur de notre mandat. Nous avons ainsi souhaité que les engagements forts pris, dans le budget 2020, en faveur de la transition écologique s'incarnent dans un événement ouvert à tous les citoyens : le festival des solutions. Hélas, la Covid ne nous a pas permis de le maintenir alors qu'il s'attendait au succès avec plus de 200 initiatives reçues. Témoignages précieux d'un engagement écologique à la portée de tous, ces initiatives seront valorisées sur notre plateforme, nous y tenons. »



C'EST UNE MAISON BIO

LA CHAPELLE-SUR-FURIEUSE (39)

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC LETHIEC, CO-CONSTRUCTEUR D'UN ÉCO LIEU, QU'IL PROPOSERA À LA VISITE À LA CHAPELLE-SUR-FURIEUSE (39).

Présentez-vous et parlez-nous de la genèse de votre projet...

J'ai été maître d'œuvre et je suis devenu formateur des professionnels de la paille. Ma compagne possède un master 2 en environnement et a travaillé 16 ans dans un bureau d'études en environnement. Nous voulions une maison qui nous ressemble, qui correspond à notre projet de vie et à nos convictions.

Quelle est sa particularité?

C'est une sorte de « maison idéale » qui a dix ans, auto-construite, réalisée en paille et autres matériaux biosourcés, bioclimatique, à haute performance, avec puits canadien, phytoépuration, toilettes sèches, toiture-terrasse végétalisée, récupération de l'eau, et surtout... rentable ou autonome économiquement.

Comment expliquer qu'on ne voit pas plus ce type d'habitations?

Ce qui est novateur inquiète parfois. Il y a aussi beaucoup d'obstacles administratifs ou réglementaires. Les industriels commencent toutefois à s'intéresser à ce type de constructions. Mais quand les gens ont un projet, ils ont une enveloppe qui est réservée en grande partie aux matériaux. Or il faut savoir qu'une maison en paille réclame énormément de main-d'œuvre.

Quels sont vos objectifs et vos motivations?

Grâce à cette action, nous souhaitons présenter des solutions originales et accessibles qui existent pour réduire l'impact sur l'environnement d'une construction ou d'une rénovation. Aujourd'hui, on pourrait construire plus « léger », avec des fondations moins profondes, on pourrait réduire la consommation d'énergie et d'eau... Nous voulons parler de bilan carbone, de confort thermique, de durabilité, faire découvrir au plus grand nombre un mode de vie bon pour la planète, des petits gestes, des astuces.



NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA GAUCHE UNIE

CONSTRUIRE L'APRÈS

La crise sanitaire qui frappe notre pays et notre planète depuis le printemps n'a pas épargné nos territoires, avec des conséquences humaines, sociales et économiques qui seront des enjeux majeurs pour l'avenir. Nous souhaitons en premier lieu avoir une pensée pour celles et ceux qui ont perdu un proche pendant cette crise, mais aussi pour tous les corps professionnels qui ont permis à notre pays de continuer à vivre, et bien sûr au premier chef l'ensemble des professionnels de santé.

La collectivité régionale a été pleinement engagée pendant cette crise : nous avons su être réactifs dans nos domaines de compétences et au-delà, avec un plan d'urgence de plus de 100 millions d'euros dès le mois d'avril. Ce plan nous a permis de répondre présent aux côtés des entreprises, commerces, artisans, acteurs touristiques ou agriculteurs de notre Région pour les accompagner dans cette période difficile. Il nous a permis de continuer à soutenir les acteurs culturels, sportifs et associatifs. Il nous a permis d'accompagner les stagiaires de la formation professionnelle par le maintien des rémunérations et la recherche de solution pour la poursuite des enseignements. Il nous a permis de soutenir les lycéens, par le prêt de matériel informatique. Il nous a permis d'offrir une juste gratification aux étudiants des formations sanitaires impliqués dans la lutte contre la COVID.

Nous avons également répondu présent lorsque les masques se faisaient rares dans notre pays en sortant du cadre de nos compétences et en réalisant des commandes pour fournir les structures de santé les plus en difficultés, ou pour accompagner les territoires dans leurs commandes destinées à la population.

Après la relance, c'est le rebond qui doit être au cœur de nos actions. Notre majorité proposera donc à la rentrée un plan de relance ambitieux pour notre Région. Nous pouvons nous le permettre, car notre collectivité est bien gérée et dispose des marges de manœuvre nécessaires. Ce sont donc 400 millions d'euros de nouveaux crédits régionaux qui seront destinés à soutenir l'investissement et l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté. Les transitions écologiques, numériques et l'innovation constitueront le cœur de ce plan de relance.

Au-delà de ces actions, la période que nous traversons doit nous amener à réfléchir à notre monde et aux évolutions que nous voulons pour celui-ci. Cette crise est un révélateur supplémentaire des dysfonctionnements de nos sociétés. Elle doit plus encore être une occasion pour agir toujours plus pour une société plus durable, plus résiliente et plus respectueuse de son environnement. Nous avons voté lors de notre assemblée plénière de juin notre Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires qui met les transitions au cœur des politiques publiques avec la volonté de construire une région toujours plus juste, durable, équitable et humaine. C'est le socle de l'action politique de notre majorité depuis le début de ce mandat, nous mettrons tout en œuvre au cours des mois à venir dans le cadre de nos actions sur la relance pour amplifier ce mouvement indispensable pour les générations futures.

Contact : durainregion@gmail.com

UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

AGIR RAPIDEMENT POUR PRÉSERVER L'EMPLOI

Le choc économique lié à la crise sanitaire a fortement impacté nos entreprises qui, pour la plupart, ont subi une perte d'activité pendant le confinement.

Certains secteurs sont toujours affaiblis du fait des contraintes sanitaires en place, notamment ceux du tourisme, de la culture, de l'évènementiel ou du sport.

Les dispositifs déployés par l'État, la région, les départements et les communes, ont permis de sauver immédiatement des entreprises et associations menacées par la faillite. Ce sont ainsi de nombreux emplois qui ont pu ainsi être sauvés.

Au Conseil régional, notre groupe des élus Républicains, de la Droite et du Centre a voté en faveur de toutes les mesures d'urgence permettant de sauver des emplois dans notre région.

L'urgence passée, il convient de relancer l'économie rapidement. Beaucoup d'entreprises des secteurs les plus impactés par le contexte sanitaire retiennent encore leur souffle.

À la région de leur redonner de l'air avec la mise en place d'un plan de soutien ciblé et accessible dès à présent.

Malheureusement nous craignons que le plan annoncé en juin, détaillé en octobre, voté en décembre et appliqué en 2021, n'intervienne pas assez rapidement pour redresser notre économie.

Aussi, nous proposons qu'une partie des 400 millions d'euros annoncés soit votée et débloquée dès la rentrée de septembre pour soutenir les entreprises les plus fragilisées.

L'autre partie du plan de relance devra nécessairement être tournée vers la conquête d'emplois d'avenir. Nous souhaitons le développement et la relocalisation de secteurs industriels stratégiques comme le sanitaire et médical, l'agroalimentaire ou la logistique. Nous appelons également à l'émergence d'une véritable filière de l'énergie du futur et notamment l'hydrogène. Après l'échec de la Présidente de Région, Marie-Guite DUFAY, à obtenir l'implantation d'une usine de batteries électriques, il nous faut anticiper la demande croissante autour des nouvelles énergies.

Si certaines annonces vont dans le bon sens, la crise nous a montré qu'il fallait agir plus vite et plus fort pour sécuriser notre économie et nos emplois.

Contact : francois.sauvadet.elu@bourgognefranchecomte.fr

Le groupe Rassemblement National n'a pas souhaité publier de tribune politique dans ce numéro du magazine régional.





jveuxdulocalbfc.fr
J'aime mes producteurs, j'aime leurs produits



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ